

2019 | Rapport Caractérisé Société Générale Assurances

Actifs (2019) : 96,7 Md€ (hors unités de compte)

Catégorie : Assurance

Sources: Rapport de Performance Extra-Financière (2020)





Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques	2
Gouvernance des enjeux climatiques	2
Stratégie climat	3
Construction d'une résilience à long terme	3
Intégration des risques liés au climat	4
Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat	5
Pilier II Incidences sur les investissements	5
Identification et description des Risques & des Opportunités	5
Pilier III Incidences des investissements	6
Liste des incidences considérées & des indicateurs	6
Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	7
Plan de Contribution à la Transition	8
Pilier IV Transparence & Communication	9
Consolidation des informations	9
Stratégie de communication sur le climat	9
Cohérence et Comparabilité des Exercices	9

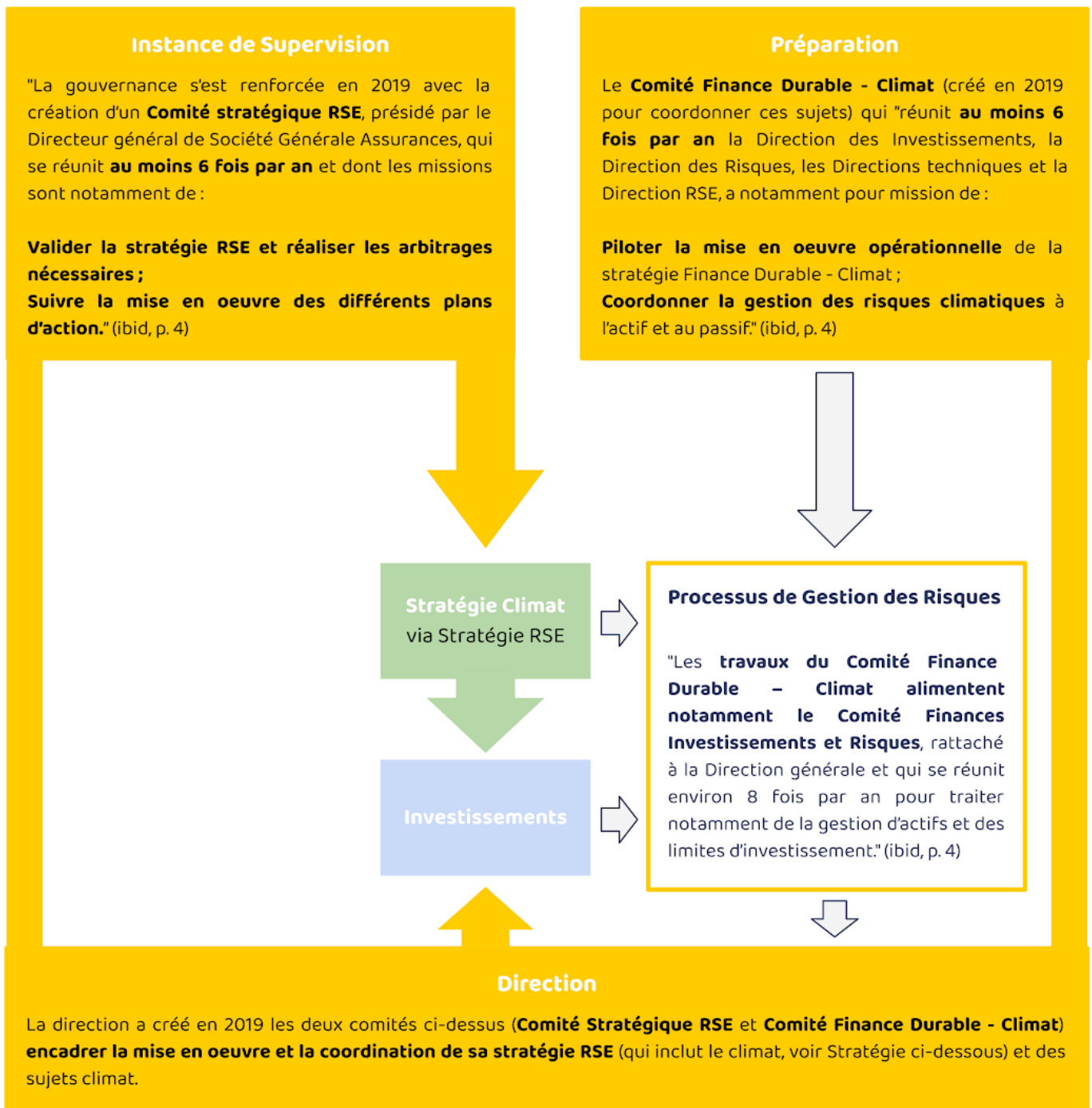
Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

Gouvernance des enjeux climatiques

Représentation de la Supervision des Enjeux climatiques

Voir schéma





Stratégie climat

Stratégie Climat

Cadre de Mise en Oeuvre de la Stratégie Climat : Sans mentionner une stratégie climat explicite (pour la stratégie climat du groupe Société Générale, voir le rapport caractérisé correspondant), l'entité aborde les enjeux climatiques dans deux des trois axes de sa stratégie RSE :

"1. Être un assureur responsable : l'enjeu est de protéger ses clients par des offres, un conseil et une qualité de service adaptés à leurs attentes, tout en intégrant les nouvelles problématiques sociétales comme l'allongement de l'espérance de vie ou le changement climatique.

2. Être un investisseur responsable : en tant qu'investisseur institutionnel, Société Générale Assurances dispose d'un levier important, sa politique d'investissement, qu'elle peut actionner en faveur de l'environnement, du climat, et de manière plus générale au profit de la société civile." (ibid, p. 4)

Politiques d'Appui

Description des Politiques d'appui : Parmi les "engagements en faveur d'une finance responsable", l'entité s'engage à (ibid, p.13):

Alignement à l'Accord de Paris : "aligner son portefeuille d'actifs avec les objectifs des Accords de Paris "

Charbon thermique : "se désengager totalement du secteur du charbon thermique selon un calendrier en ligne avec les objectifs des Accords de Paris : au plus tard en 2030 pour les entreprises ayant des actifs dans les pays de l'UE et de l'OCDE, et 2040 ailleurs."

Reporting : à communiquer sur les émissions de GES induites par ses investissements, via "le « Montreal Carbon Pledge », qui consiste à mesurer et à rendre publique l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actifs."

Mise en Oeuvre & Suivi : Charbon thermique : "Dans le cadre du désengagement progressif du secteur du charbon thermique, les critères d'exclusion ont été renforcés en 2019. Société Générale Assurances exclut désormais de ses investissements les entreprises :

- dont le chiffre d'affaires est à plus de 10 % lié à l'extraction de charbon thermique ;
- qui sont dans le secteur énergétique et dont plus de 30 % de la production d'électricité provient du charbon.

La mise en place de ces critères renforcés a conduit à céder plus de 290 M€ d'actifs en 2019.

Par ailleurs, Société Générale Assurances exclut de ses investissements les entreprises qui développent de nouveaux projets charbon thermique" (ibid, p. 15)

Construction d'une résilience à long terme

Matérialité des Enjeux climatiques

Analyse de Matérialité : "Société Générale Assurances a été mise à jour en 2019 en croisant le profil de risque avec les 4 axes d'analyse suivants : évolutions sociales et sociétales, impact environnemental et changement climatique, respect des droits de l'Homme, lutte contre la corruption. Les risques identifiés sont ensuite évalués en fonction de leur impact potentiel (de faible à très fort) et de leur probabilité d'occurrence (de faible à quasiment certain). L'analyse est réalisée à « dire d'experts » et dans une approche « top down » par la Direction Responsabilité Sociale et Environnementale, en collaboration avec la Direction des Risques et la Direction du Contrôle Interne.

La cartographie est validée par le Comité Finance Durable - Climat (cf. 1.1. Gouvernance)." (ibid, p. 8)



Identification des Incidences des Enjeux climatiques sur les Investissements : "Dans la synthèse de la cartographie des risques (tableau, *ibid*, p. 8), l'entité identifie : "Risque de dépréciation des actifs faisant suite à des évolutions réglementaires qui viendraient pénaliser, voire interdire, certaines activités jugées trop émettrices de gaz à effet de serre (risque de transition)". Elle associe au risque identifié la politique d'investissement comme principale politique de contrôle et d'atténuation; et l'évaluation ESG & carbone ainsi que l'évaluation de la trajectoire en degrés du portefeuille d'actifs comme indicateur (*ibid*, p. 8)"

"Société Générale Assurances n'est pas, dans sa situation actuelle, particulièrement exposée aux risques physiques. En effet, en assurance vie épargne, les actifs sont principalement investis en titres obligataires, majoritairement

émis par des États et des secteurs peu sensibles aux risques climatiques (2) (pays européens, secteur des services financiers). De même, 92 % des actifs détenus dans le cadre des investissements immobiliers sont localisés en

France (dont 73 % en Île-de-France) et sont essentiellement composés d'immeubles de bureaux (62 %)." (*ibid*, p. 12)

Identification des Incidences des Enjeux climatiques sur les Activités de l'Institution : " L'activité d'assurance dommages est plus sensible aux risques physiques mais, au vu de la prédominance de l'activité assurance vie épargne, l'exposition de l'entreprise reste modérée. Les risques sont suivis et encadrés au travers des politiques de souscription, de provisionnement et de réassurance revues chaque année et approuvées en Conseil d'administration. Enfin, les risques sont pris en compte dans le processus réglementaire annuel" (*ibid*, p. 12)

Intégration des risques liés au climat

A la Stratégie d'Investissement

Processus de Sélection des Émetteurs : L'entité dispose d'une politique d'une analyse ESG des entreprises développées par Amundi, basée sur une approche Best in Class (*ibid*, p. 25). Cette analyse prend en compte le climat dans sa dimension environnementale : "Il s'agit d'analyser la capacité des entreprises à maîtriser leurs impacts directs et indirects sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité, mais aussi de juger la contribution d'une entreprise à la construction d'une écologie positive des territoires où elle s'inscrit." (*ibid*, p. 25)

Ces notations sont intégrées au processus d'investissement via trois règles / étapes (voir schéma, *ibid*, p. 28) :

" Le processus d'investissement se déroule en 3 étapes :

1. Les émetteurs les moins bien notés au sein de leur secteur (notés \leq F par Amundi) sont exclus du portefeuille
2. La note ESG du portefeuille doit être supérieure ou égale dans l'absolu à la note C+
3. En relatif, la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure ou égale à la note de son univers d'investissement ou de son indice de référence.

En vue d'établir un benchmark, Sogécap a constitué un indice de référence reflétant la structure d'investissement de son portefeuille d'actifs.

L'indice benchmark retenu par Sogécap est composé :

-pour 90 % de l'indice « BofA Merrill Lynch Euro Broad Market » ;



- pour 6 % de l'indice « MSCI » ;
- pour 4 % de l'indice « CAC 40 »." (ibid, p. 28)

Critère Climat dans le Processus de Sélection des Émetteurs : "Cette prise en compte se traduit sous la forme de critères de notation, dont un critère générique (appliqué à tous les secteurs) "Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre" (ibid, . 25). L'analyse ESG des états dispose également d'un aspect climat dans sa dimension environnement ("Prévenir le changement climatique", ibid, p. 26)."

Périmètre : "L'évaluation ESG porte sur les actifs de Société Générale Assurances en France (2) (hors unités de compte, immobilier et fonds gérés directement par Société Générale Assurances). Depuis 2017, l'analyse inclut les émetteurs souverains. Au 31/12/2019, le montant analysé s'élève à 87,3 Md €, supérieur à celui de 2018 (83,7 Md €). Le taux de couverture de l'analyse ESG est de 93 % (équivalent à celui de 2018), certains actifs n'ayant pu être évalués précisément du fait de l'absence de données ESG." (ibid, p. 15)

Résultats et Analyse : Voir graphiques (ibid, p. 15) : "Fin 2019, la note ESG moyenne du portefeuille s'établit à C+ (identique à celle de 2018), en phase avec son indice benchmark."

Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat

Mise en Oeuvre des Pratiques actionnariales

Démarche(s) d'Engagement actionnarial liée au Climat : L'entité indique que 12% des sujets abordés dans le cadre de la politique d'engagement continu d'Amundi concernait la "Consommation d'Énergie et Émissions de Gaz à Effet de Serre" (ibid, p. 26)

Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

Identification et description des Risques & des Opportunités

Définition des Risques & des Opportunités

Référence à un Cadre existant : L'entité se réfère à la terminologie de la TCFD

Définition des Risques & Opportunités identifiés : "L'exposition de Société Générale Assurances aux risques climatiques diffère selon leur nature. En effet, les risques climatiques peuvent être décomposés de la façon suivante :

- les risques physiques, qui résultent des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques (comme par exemple : la perte de valeur des placements détenus par les assureurs et émis par des entités touchées par ces événements climatiques ; l'augmentation de la fréquence et du coût des sinistres à régler par les assureurs) ;
- les risques de transition, qui résultent des ajustements effectués en vue d'une transition vers une économie à faible intensité carbone, en particulier lorsque ceux-ci sont mal anticipés ou interviennent brutalement. Ces risques sont liés par exemple à une dépréciation des actifs, faisant suite à des évolutions réglementaires qui viendraient impacter certaines activités jugées trop émettrices de gaz à effet de serre (GES). L'entreprise est également exposée au risque de réputation lié à l'impact environnemental et social de ses investissements." (ibid, p. 12)



Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

Liste des incidences considérées & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition

L'entité indique que l'évaluation de l'alignement des ses portefeuilles avec les objectifs de l'Accord de Paris est en développement. : "Des travaux sont en cours à l'échelle du groupe Société Générale afin de définir une méthodologie permettant d'évaluer la température du portefeuille de Société Générale Assurances et de suivre son évolution. Une première étude partielle du portefeuille de Société Générale assurances a été réalisée en 2019 par 2° Degrees Investing Initiative selon le modèle PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment)(3) dans le cadre d'un groupe de travail au sein de la Fédération Française de l'Assurance." (ibid, p. 18)

Elle liste également l'ensemble des financements considérés verts en tant que "part verte" (voir tableau ci-dessous).

Financement(s) Direct(s) de la Transition

Liste des Actifs considérés/cités comme dédiés au Financement Direct :

Catégories	Détails	Montants
Obligations vertes		722 millions €
Fonds thématiques climat & transition énergétique	"labellisés ou assimilés"	515 millions €
Projets liés à la Transition Énergétique	"identifiés dans des fonds généralistes"	61 millions €
Infrastructures vertes	"investissements en direct dans des infrastructures dédiées à la transition énergétique ou aux énergies renouvelables"	220 millions €
Total	"1,5 Md €" soit 1,6 % des actifs	



Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements

Tableau des Mesures d'Émissions impliquées par les Investissements

Classe d'Actif	Couverture	Périmètres	Résultats
Émetteurs privés	80,64% sur l'ensemble	Scope 1, 2 et 3	85,8 t CO2e par M€ investis
<i>Réserves carbone des émetteurs privés (voir <i>ibid</i>, p. 17)</i>			953 t CO2e par M€ investis
Émetteurs publics	80,64% sur l'ensemble		87,92 t CO2e par M€ investis

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de sources, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Données

Classes d'Actifs : Voir ci-dessus. "L'évaluation carbone du portefeuille d'actifs a également été confiée à la société Amundi. L'évaluation carbone porte sur les actifs de Société Générale Assurances en France (hors unités de compte, immobilier et fonds gérés directement par Société Générale Assurances). Depuis 2017, l'analyse inclut également les émetteurs souverains et quasi-souverains." (ibid, p. 16)

Explications : Parmi les différents indicateurs utilisés pour évaluer les émissions de carbone d'un portefeuille, Société Générale Assurances a fait le choix de retenir celui mesurant les émissions en tonnes équivalent CO2 par million d'euros investis. Il reflète les émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille, et son positionnement par rapport à l'indice retenu pour le benchmark" (ibid, p. 16)

"Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbone potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves." (ibid, p. 29)

Consolidations : Au niveau des poches étudiées (émetteurs privés et émetteurs publics). L'entité représente également la distribution des scope pour les émetteurs privés et les contributions sectorielle et géographique (voir *ibid*, p. 18)

Couverture & Explication des Exclusions : L'entité représente dans un tableau le périmètre de couverture (voir *ibid*, p. 16). "Le pourcentage du portefeuille d'actifs couvert augmente par rapport à 2018 (80,64 % contre 76,79 % en 2018).

À noter : les émetteurs supranationaux ne disposent pas de données CO2 et sont ainsi non notables." (ibid, p. 16)

Fournisseur : Trucost

Types de Données et Sources : "Les données sur les émissions carbone des entités privées (entreprises et établissements financiers) sont fournies par l'agence « Trucost »" (ibid, p. 28)



Périmètres d'Émissions

Périmètres d'Émissions de GES considérés : Scope 1, 2 et 3 pour les émetteurs privés

Analyse des Résultats

Explications : "Du fait des actions réalisées en 2019, et notamment du renforcement de la politique d'exclusion du charbon thermique ayant conduit à désinvestir plus de 290 M€ d'actifs au cours de l'année, l'empreinte carbone des émetteurs privés baisse significativement en 2019, passant à 85,8 tCO₂/M€ investis (contre 119,4 tCO₂/M€ investis en 2018), soit une baisse de 28,15 %. Cette baisse s'élève à 34,5 % depuis 2017. Elle est sensiblement inférieure à celle de l'indice de référence(1), qui baisse lui-même de 16 % sur la période, et n'en représente que 51 %. Cette situation s'explique par la forte représentation dans le portefeuille de Société Générale Assurances de secteurs moins émetteurs de CO₂ par rapport à l'indice de référence, et notamment du secteur des services financiers." (ibid, p. 17)

Suivi historique : L'entité représente (ibid, p. 17) l'évolution des émissions des émetteurs publics depuis 2017.

Proposition d'Amélioration

Limites de la Démarche : "Aux stades actuels de la recherche sur le CO₂, le double comptage dans les données CO₂ des entités est inévitable et fréquent. Les données CO₂ pourront être modifiées en fonction de l'évolution des méthodologies d'estimation des entités et des techniques de modélisation des fournisseurs de données. Dans le domaine de l'estimation des empreintes CO₂ d'un portefeuille, Amundi cherche en permanence à améliorer sa méthodologie, qui pourra donc évoluer." (ibid, 29)

Plan de Contribution à la Transition

Actions Climat

Actions effectuées : "En tant qu'investisseur de long terme, Société Générale Assurances accompagne la transition énergétique et participe à la lutte contre le réchauffement climatique.

Société Générale Assurances s'est ainsi associée en 2019 à neuf investisseurs institutionnels français afin de créer trois fonds d'investissement de place (« Fonds ambition climat ») pour lutter contre le réchauffement climatique. Ces fonds seront confiés à des sociétés de gestion qui auront pour mission de proposer des méthodes innovantes pour intégrer la lutte contre le réchauffement climatique dans la gestion financière. Dans un contexte d'apparition d'une pluralité de méthodes, encore émergentes, de prise en compte du réchauffement climatique, l'enjeu est d'accompagner le développement et la mise en oeuvre des méthodes les plus prometteuses" (ibid, p. 13)



Pilier IV | Transparence & Communication

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

Consolidation des informations

Rapport Climat dédié

Forme du Rapport Climat : L'entité effectue un rapport type Art. 173, faisant référence à la TCFD mais suivant les axes de sa stratégie RSE

Structure de la Publication des Informations

Table de Concordance : L'entité effectue une table de concordance à la TCFD (p. 23)

Structure : Les éléments relatifs au climat du rapport prennent la forme suivante : gouvernance et stratégie (p. 3), modèle d'affaires et principaux risques extrafinanciers (p. 5), être un investisseur responsable (p. 12) et méthodologies en annexe (p. 23)

Stratégie de communication sur le climat

Disponibilité et Clarté de l'Information sur le Climat

Éléments de Pédagogie : L'entité explique le calcul de l'empreinte carbone (p. 11), effectue une synthèse de la cartographie des risques extrafinanciers (p. 8), représente la distribution des investissements "verts" (p. 13), effectue la distinction entre émetteurs analysables et analysés (p. 16), représente le poids des scope pour les émetteurs privés (p. 17) et la contribution sectorielle et géographique aux émissions (p. 18)

Cohérence et Comparabilité des Exercices

Evolution des Méthodes

Mention des Nouvelles Méthodologies : Alignement en développement : "Des travaux sont en cours à l'échelle du groupe Société Générale afin de définir une méthodologie permettant d'évaluer la température du portefeuille de Société Générale Assurances et de suivre son évolution. Une première étude partielle du portefeuille de Société Générale Assurances a été réalisée en 2019 par 2° Degrees Investing Initiative selon le modèle PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) dans le cadre d'un groupe de travail au sein de la Fédération Française de l'Assurance." (ibid, p. 18)